

# Checklist : Constitution de votre dossier de prêt immobilier (100 000 €)

---

## 1. Identité et situation personnelle

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité (recto/verso) pour chaque emprunteur.
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Contrat de mariage, convention de PACS ou jugement de divorce (si applicable).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau ou téléphone fixe).

## 2. Justificatifs de revenus

- 3 derniers bulletins de salaire.
- Dernier avis d'imposition complet.
- Contrat de travail ou attestation employeur récente.
- Derniers bilans comptables (pour les indépendants et professions libérales).

## 3. Situation bancaire et patrimoine

- 3 derniers relevés de compte bancaire (tous comptes confondus).
- Justificatifs de l'apport personnel (relevés d'épargne, PEL, assurance-vie, livrets).
- Tableau d'amortissement des crédits en cours (consommation ou autre prêt immobilier).
- Dernier relevé de situation de vos placements financiers.

## 4. Informations sur le projet immobilier

- Compromis ou promesse de vente signé par les deux parties.
- Descriptif complet du bien (plans, photos, diagnostic de performance énergétique).
- Devis estimatifs des travaux (si vous prévoyez une rénovation).
- Attestation de propriété (si vous vendez un bien actuel pour financer le nouveau).

## 5. Conseils pour optimiser votre dossier

- Assurez-vous d'avoir une gestion bancaire saine (pas de découvert sur les 3 derniers mois).
- Vérifiez que votre taux d'endettement ne dépasse pas 35% de vos revenus nets.
- Préparez une lettre de présentation expliquant la cohérence de votre projet.

- Anticipez les frais annexes (frais de notaire, frais de garantie, frais de dossier).